



DECISION

du 6 juillet 2022

Département des
**Alpes-de-Haute-
Provence**-
Arrondissement de
Forcalquier-
Canton de
Valensole-
Commune de
Gréoux-les-Bains

OBJET : Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-de-Haute-Provence – Renouvellement du matériel informatique de l'Espace Jeunes

Le Maire de la commune de Gréoux-les-Bains,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu la délibération n°2020-038 du 23 mai 2020, par laquelle le conseil municipal a délégué, sans aucune réserve, à son Maire pour la durée de son mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre toutes dispositions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées au 26° de l'article L.2122-22 susvisé ;

Considérant le projet de l'Espace Jeunes de moderniser son espace multimédia en faisant l'acquisition de nouveaux ordinateurs, ce qui permettra aux adhérents de la structure de pouvoir bénéficier d'outils informatiques plus performants dans leurs recherches scolaires et de loisirs ;

Considérant le projet financier établi par le directeur de l'Espace Jeunes d'un montant de dépenses de 1 812 € hors taxes,

Considérant les dates fixées par la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-de-Haute-Provence, pour déposer la demande de subvention, à savoir le 13 juillet 2022 pour un examen de la demande le 15 septembre 2022,

DECIDE

Article 1^{er} : De déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-de-Haute-Provence, pour le projet de renouvellement du matériel informatique de l'Espace Jeunes.

Article 2 : De solliciter une subvention d'investissement d'un montant de 1 450 €. La part d'autofinancement de la commune sera de 362 €

Article 3 : La présente décision sera transmise à Madame la Préfète des Alpes-de-Haute-Provence, au titre du contrôle de légalité, à Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocation Familiale des Alpes-de-Haute-Provence et publiée au registre des délibérations et décisions municipales.

Fait à Gréoux-les-Bains,
Le 6 juillet 2022

Le Maire,

Paul Audan